
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 5 décembre 2016

Nouveaux horaires et services tpg : toutes les nouveautés dès le 11 décembre 2016

Dimanche 11 décembre, les tpg profiteront du traditionnel changement d'horaire de fin d'année pour proposer des adaptations et nouveautés simplifiant les déplacements de la population de la région, tout en tenant compte du contexte financier actuel : fusion des lignes 32 et 35 pour une liaison plus rapide entre les quartiers de la Jonction, de Plainpalais et de Champel et les HUG, trajets plus rapides dans la Champagne avec la mise en place de la nouvelle ligne J et des modifications de parcours sur les lignes K et L, prolongement des lignes B et U, et bien d'autres encore. Les billets unireso régionaux (3 zones) seront désormais disponibles depuis nos applications mobiles et par SMS ! Enfin, dès lundi 12 décembre, le SwissPass sera disponible dans les agences tpg pour l'achat et le renouvellement des abonnements annuels unireso.

Modifications de parcours et nouvelles lignes

Grâce à la participation financière de la Ville de Genève, les lignes 32 et 35 fusionneront pour créer une nouvelle ligne 35 étendue et plus fréquente qui reliera les quartiers de la Jonction, de Plainpalais et de Champel en desservant les HUG et l'Hôpital de Beau-Séjour. En raison du renforcement de la ligne 35 à travers Champel, le parcours de la ligne 1 sera modifié pour offrir une liaison plus rapide entre les HUG et le Petit Bel-Air, avec, par ailleurs, le prolongement de la ligne vers l'hôpital des Trois-Chêne, à raison d'une course sur deux.

Les habitants de la Champagne profiteront de liaisons plus directes avec le centre-ville grâce à, d'une part, la nouvelle ligne J entre Avusy, Cartigny et Lancy-Hubert et, d'autre part, grâce au parcours accéléré de la ligne K entre Chancy, Avully et Lancy-Hubert. Le parcours de la ligne L sera, lui, raccourci entre Athénaz-Ecole et P+R Bernex.

Des modifications interviendront aussi pour la desserte des communes de Bernex et Confignon avec le nouveau parcours de la ligne 47 prolongée à Lully, via Sézenove, en remplacement de la ligne 42 qui, elle-même, remplacera la ligne S sur Confignon. La nouvelle ligne P remplacera les services à la demande Télébus et Proxibus pour un service régulier et sans surtaxe dans la région du Mandement, synchronisé avec les horaires des trains à Satigny et à La Plaine, en complément de l'offre des lignes W et X.

La ligne B verra son offre renforcée et son parcours prolongé jusqu'à Jussy (via Meinier) et Chens-sur-Léman, grâce au financement des communes desservies. Les habitants de la région profiteront ainsi de connexions avec Vézenaz, centre administratif et commercial de la région, et avec les lignes E et G en direction du centre-ville. Ceux de Collex-Bossy ne seront pas en reste avec l'extension de la ligne U, également financée par les communes desservies, en renfort de la ligne Z et en connexion avec les trains en gare de Versoix.

Adaptations de l'offre

Au niveau des ajustements, compte tenu du contexte budgétaire actuel, des adaptations d'horaires auront lieu avant l'heure de pointe du matin et le samedi en début de soirée sur la majorité des lignes urbaines pour adapter l'offre au taux de fréquentation observé. Les lignes 28 et 57 verront également leur offre légèrement réduite, avec, pour la ligne 28, un terminus à l'Aéroport depuis Parfumerie en soirée. La ligne 42 effectuera son terminus aux Palettes en dehors des heures d'ouverture des centres commerciaux de Lancy et Carouge. Du côté de Saint-Julien-en-Genevois, la ligne D effectuera son terminus à Saint-Julien Gare, la desserte de Vitam'Parc restant assurée par la ligne M. A noter que, en prévision des réaménagements prévus sur la route de Chêne, l'arrêt Chêne-Bougeries de la ligne 12 sera supprimé.

Du changement pour les noctambules aussi avec, entre autres, l'ajout d'une course sur la NJ au départ de Rive pour Onex et la modification du parcours de la NC entre Carouge et la Jonction via le parcours de la ligne 11.

Une communication ciblée a été envoyée en tout-ménage aux communes et riverains concernés

SwissPass et billets unireso régionaux sur smartphones

Les nouveautés n'auront pas lieu que sur le réseau mais au niveau des canaux de vente et des titres de transport aussi. En effet, dès dimanche 11 décembre, les détenteurs de smartphones avec carte SIM suisse pourront acheter leurs billets unireso régionaux (3 zones) depuis les applications mobiles tpg ou par SMS. Le lendemain, on pourra acheter ou renouveler son abonnement annuel unireso Tout Genève et régional (zones suisses uniquement) sur la carte SwissPass auprès des agences tpg. Pour renseigner les clients à ce sujet, les effectifs en agence seront renforcés et deux points de vente éphémères seront ouverts, en partenariat avec Caddie Service, pour le renouvellement des abonnements (par carte de crédit uniquement) dans les centres commerciaux de Balexert et d'Eaux-Vives 2000 du 12 décembre au 31 janvier 2017.

Recherche d'itinéraire mobile

Du côté de la recherche d'itinéraire depuis les smartphones, cette fonction a fait peau neuve mi-novembre déjà. Elle est, en effet, désormais intégrée aux applications tpg, évitant à ses utilisateurs d'être redirigés vers des sites externes. De plus, il est désormais possible d'effectuer sa recherche en sélectionnant ses lieux de départ et de destination par simple pression du doigt sur une carte dynamique. Un gain en termes de confort et de rapidité de navigation !

Tous les détails, les nouveaux horaires et parcours valables au 11 décembre 2016 sont disponibles sur www.tpg.ch ou en appelant contact tpg au 00800 022 021 20 (n° gratuit depuis la Suisse et la France voisine). Retrouvez également les codes de billets par SMS sur www.tpg.ch ou dans les agences de vente tpg.

Contact :

Service de presse des tpg, +41 22 308 35 29, communication@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.